

À l'ouverture de la séance du 27 mai 2019, 29 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 22 membres présents, 7 procurations).

## **1. Procès-verbal de la CFVU**

### **1.1 Procès-verbal de la CFVU du 08 avril 2019**

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 08 avril 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

## **2. Enseignement et conventions**

### **2.1 Modification des règles communes de M.C.C. relatives aux étudiants en mobilité internationale**

La modification des règles communes de M.C.C. relatives aux étudiants en mobilité internationale est approuvée.

Cette décision est adoptée à la l'unanimité avec 29 voix pour.

### **2.2 Modification de la charte des examens**

La modification de la charte des examens relative à la suppression du délai de 15 jours entre les résultats de la session 1 et le début des épreuves de seconde session est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions.

### **2.3 Création de la 3<sup>ème</sup> année de la double licence Mathématiques / Economie**

Ce point est reporté à la prochaine CFVU.

### **2.4 Modifications de MCC**

#### **2.4.1 Modifications de MCC – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- UEM Parcours accompagnement pour les Licence 2 suivantes : Histoire, Géographie, Psychologie, Lettres, Anglais, LEA ;
- Licence de Lettres et double Licence Lettres/Histoire ;
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations, parcours psychologie sociale des risques et sécurité : Mobilités et transports Master 1 (semestre 1 et 2) ;
- Licence, LEA 3 parcours : Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien ;
- LLCER, parcours Anglais et parcours bivalents Anglais/Allemand et Anglais/Espagnol ;
- LLCER, parcours Espagnol et parcours bivalent Anglais/Espagnol ;
- LANSAD pour toutes les L2 et L3 dans lesquelles il y a du LANSAD ;
- LLCER Allemand et LLCER bivalent Anglais/Allemand ;
- Master mention Psychologie, Parcours Psychologie du traumatisme, parcours et

- contextes cliniques ;
- Master 2 FLAM Formation en langues des adultes et mobilités ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique Master 2 (semestres 3 et 4) ;
  - Master Psychologie sociale, du travail et des organisations, parcours psychologie sociale des risques et sécurité : Mobilités et transports Master 2 (semestre 3 et 4) ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage Master 2 (semestres 3 et 4) ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie Master 2 (semestres 3 et 4) ;
  - Master 1 Mention Psychologie ;
  - Master 2 DILALIC ;
  - Master 2 Mention Psychologie, Parcours Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique Master 1 (semestres 1 et 2) ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage Master 1 (semestres 1 et 2) ;
  - Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Neuropsychologie ;
  - EEO (expression écrite et orale) pour les formations suivantes : L1 LLCER Allemand, L1 LLCER Anglais, L1 LLCER Espagnol, L1 LLCER bivalentes anglais/espagnol et anglais/allemand, L1 Histoire, L1 Lettres, L1 Lettres/Histoire, L1 Géographie, L1 Psychologie ;
  - Licence Professionnelle Développement de projets de territoires – Métiers du Développement Social et Solidaire des territoires ;
  - Master 2 Etudes sur le genre, parcours Discriminations (ce parcours ouvrira à la rentrée 2019) ;
  - Licence histoire (Angers et Cholet), double-licence (Histoire-Lettres Angers) ;
  - Licence de Géographie ;
  - Master 1 LEA ;
  - Master PEF, parcours OTLV ;
- sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

#### **2.4.2 Modifications de la MCC relative à l'UEP pour toutes les Licence 2 – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

Cette modification de MCC est approuvée, sous réserve de la modification suivante : inscrire comme compétence pré-requise un « niveau d'anglais requis au baccalauréat » et non pas un « niveau d'anglais requis au baccalauréat général ».

Cette décision est adoptée à la l'unanimité avec 29 voix pour.

### **2.4.3 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d’Economie et de Gestion**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Double licence droit-économie 2ème année ;
- Double licence Droit-Histoire ;
- Licence 1ère année mention droit – parcours adapté (L1 en 2 ans) ;
- Licence mention droit parcours administration publique ;
- Licence 3ème année mention économie et gestion ;
- Master 1 mention Economie Appliquée, parcours Ingénierie et Evaluations Economiques ;
- Master 1 mention Economie Appliquée, parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l’International ;
- Master 2 mention Economie Appliquée, parcours Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l’International ;
- Master 1 mention Droit Public, parcours Droit International et Européen ;
- Master 2 mention Droit Public, parcours Droit International et Européen ;
- Master 2 mention Management et Administration des Entreprises, parcours Entreprise ;
- Master 1 mention Droit Public, parcours Droit Public Général ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

### **2.4.4 Modifications de MCC relative au Master 2 mention Marketing Vente, parcours Marketing Digital– Faculté de Droit, d’Economie et de Gestion**

Cette modification de M.C.C est approuvée, sous réserve de la communication du livret d’accueil de cette formation.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

### **2.4.5 Modifications de MCC – Faculté de Santé**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- UE Anatomie tête et cou et pelvis (DFGSM2 : 2ème année des études médicales) ;
- Master 1 Mention Science du médicament ;
- Master 1 Mention Biologie-Santé ;
- Master 2 mention Biologie-Santé, Parcours Physiopathologie et pharmacologie vasculaire (PPV), UE 2 et UE 3 ;
- DFGSP2 | 2ème année Pharmacie ;
- DFGSP3 | 3ème année Pharmacie ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l’unanimité avec 29 voix pour.

## **2.5 Convention de partenariat avec SODEXO (Master Tourisme) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l’unanimité avec 29 voix pour.

**2.6 Convention de formation avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Licence 1, Licence 2 mention Sciences sociales, parcours Tourisme sportif, équestre et d'aventure et Licence professionnelle mention Tourisme et loisirs sportifs parcours Management des établissements équestres) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Fait à Angers, le 27 mai 2019

**Sabine MALLET**

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*

